

## La représentativité de l'ESS sur l'île de la Réunion

*Par Romane Haran*

Cette note a été rédigée dans le cadre d'un exercice pédagogique du M2 Économie Sociale et Solidaire et Innovation Sociale de Sciences Po Bordeaux. Les étudiant-es sont invité-es à imaginer une proposition dont l'ESS pourrait se saisir pour répondre à des besoins ou des aspirations de la société.

En mars 1793, afin d'effacer le nom de la dynastie des Bourbon, un territoire français est rebaptisé « île de La Réunion », en hommage à la réunion des fédérés marseillais et des gardes nationaux parisiens durant plusieurs événements. Département à part entière de la France, le développement socio-économique de La Réunion pose question.

Si les territoires d'outre-mer et ici la Réunion étaient considérés comme tout département français alors les disparités devraient être moindres et les acteurs de l'ESS devraient être tout aussi présents. Il est utile de citer certains chiffres afin de préciser les inégalités entre les DROMS et la Métropole et les difficultés vécues.

D'après l'INSEE, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est moins élevé à La Réunion que dans toutes les régions de province. La faiblesse du taux d'emploi, et notamment d'emploi à forte valeur ajoutée, en est la principale raison. Malgré des créations d'emplois dynamiques, seuls 51 % des Réunionnais en âge de travailler occupent un emploi contre 64 % en province. Au-delà de la faiblesse de la recherche et développement, le secteur marchand est particulièrement en retrait. Il emploie 32 % des Réunionnais contre 44 % en province. Les emplois sont rares dans les secteurs industriels hors agroalimentaire, le conseil aux entreprises, les finances et assurances, l'information et la communication, qui sont des secteurs à forte productivité. Contrairement à certains départements de province et à d'autres petites économies insulaires, ce manque d'emploi à forte valeur ajoutée n'est pas contrebalancé par des emplois plus nombreux dans le commerce, l'hébergement-restauration ou au sein des non-salariés. En revanche, comparée à ses voisins de la zone océan Indien, La Réunion est bien située et son PIB par habitant est semblable à celui des autres régions ultrapériphériques d'Europe. S'il existe des disparités avec la Métropole, les chiffres donnent une lueur d'espoir et peuvent laisser entrevoir un progrès.

### Dans quelle mesure l'ESS intervient-elle sur l'île de La Réunion?

La prise de possession de l'île déserte par la Métropole s'évalue autour de la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle a été aussi occupée un temps par les Anglais. Mais, après cet épisode, les relations semblent plutôt apaisées entre l'île et la Métropole et, en 1946, la colonie se transforme juridiquement et devient un département français d'Outre-mer. Ce département français se distingue des autres par sa localisation, mais aussi par sa multiculturalité évidente. Il se compose de différentes populations provenant d'Europe, d'Afrique et de Madagascar, de l'Inde et de Chine. Ces dernières se sont rencontrées de leur plein gré, mais aussi contre leur volonté afin de peupler une terre déserte. La plupart du temps, les Réunionnais se montrent fiers d'être français et admettent qu'ils bénéficient d'une bonne qualité de vie en comparaison à d'autres territoires similaires. Leur identification au Métropolitain est donc très forte. Ils se distinguent, notamment, de leurs homologues antillais ou guyanais en cela.

Les Zoreils représentent les métropolitains venus s'installer sur l'île, parfois, seulement pour un bref moment. Ils sont les représentants de la France et bénéficient d'une image élogieuse. D'après l'INSEE, en 1990, on comptait environ 37 000 personnes appartenant à ce groupe dans une population de 650 000 habitants. Leur insertion socioéconomique s'est remarquée par leur visibilité sur des postes à responsabilité de la fonction publique ainsi que leur position dans le secteur privé. Aujourd'hui, sous la pression des tensions sociales et économiques que subit l'île de La Réunion ainsi que des expressions autonomistes, il est important de tenir compte des rapports que les Zoreils peuvent avoir avec les Créoles.

Ce qui peut apparaître légitime de critiquer et ce que les réunionnais critiquent est la gestion du politique qui se passe à dix mille kilomètres de leur île. La Réunion demande ainsi de plus en plus de pouvoir à la Métropole pour l'administration de ce département. Cette réaction avait été décrite par Mazrui en 1972 comme « une tentative effectuée en vue de mettre fin aux sentiments de dépendance et vise à terme une substitution de modèle. » Si la représentation des institutions peut s'avérer être en crise, il est important de noter que l'ESS peut se développer sur l'île de la Réunion à travers le secteur institutionnel, selon certains auteurs comme Frédéric Annette, Patrick Valéau et Philippe Eynaud.

Dans un contexte de grande pauvreté, diverses formes mutualistes sont nées, notamment pour assurer la dignité des obsèques par une couverture minimale des risques sociaux. Contrairement à l'action sociale qui suit l'idée de charité, les communautés mutualistes fonctionnent sur une logique d'entraide. En plus des mutuelles et d'un point de vue historique, la société réunionnaise a été une société structurée autour de la plantation sucrière qui permettait un développement économique et social. Cet ancrage territorial est un principe fondamental des coopératives agricoles de la Réunion. Ainsi, de nombreuses coopératives, symbole fort de l'ESS, se sont développées sur cette terre. Ce mouvement a vu son essor vers la fin des années 1980. La spécificité des coopératives agricoles réunionnaises réside dans les valeurs et les engagements qu'elles portent. L'ESS apparaît ainsi représentée, en partie, dans le paysage économique et sociale Réunionnais. Aussi, dans les années 1980, l'île enregistrait une croissance de l'emploi dans les services marchands et le commerce. La tertiarisation de l'économie s'est accompagnée d'une progression du salariat et de l'institutionnalisation. L'Économie Sociale et Solidaire aurait pu progresser à ce moment-là.

C'est pourtant à partir des années 2000 que La Réunion a vu se développer l'Économie Sociale et Solidaire. Ceci a eu lieu surtout jusqu'en 2015 :

- Tout d'abord, les pouvoirs publics ont établi des normes qui posent un cadre et permettent à l'ESS de s'implanter localement. Une Charte de l'ESS pour La Réunion a été adoptée en 2003.
- Ensuite, de nouveaux modèles organisationnels ont été élaborés par des entrepreneurs de l'ESS qui utilisent les marges du système. Cependant, le changement sociétal reste encore limité.
- Enfin, des réseaux entrepreneuriaux se sont créés, animés par une volonté « de faire changer les choses ».

Au moment de la crise mondiale de 2007, l'économie réunionnaise a plongé. Il y avait donc de nombreuses attentes envers l'ESS notamment en termes de création d'entreprises et d'emplois. Mais l'ESS a peut-être été surestimée. D'après Guilaine David, lorsque l'économie sociale réunionnaise a émergé au XIX<sup>ème</sup> siècle, elle n'avait pas le caractère multifonctionnel qu'elle

présentait sur le territoire métropolitain. De ce fait, elle ne s'est pas développée de la même façon. Aujourd'hui, elle croise des caractéristiques liées à l'histoire spécifique de La Réunion, comme île de peuplement puis comme département d'outre-mer mais, elle est aussi influencée par l'implantation de structures et de politiques métropolitaines.

L'entrepreneuriat développé par les institutions trouve sa source dans un questionnement sur le changement social. Cela permet de remettre en question les règles et les pratiques dominantes du champ dans lequel il opère. Au début, les liens avec les institutions étaient plutôt faibles, mais les premiers échanges ont conduit à réfléchir à la vision du territoire et aux changements à opérer. Les réseaux de l'ESS existants se sont ainsi rendu compte qu'ils pouvaient y contribuer et des premiers contacts ont été créés. Le dispositif de l'IAE (insertion par l'activité économique), par exemple, est présenté comme un nouveau secteur de l'ESS. Une association intermédiaire a été créée à l'initiative de la Croix Rouge en 1988.

L'ESS est également représentée par les CRESS qui sont implantées dans les régions d'Outre-Mer comme c'est le cas pour l'île de La Réunion. Assez vite, la Réunion a intégré des logiques modernes de développement et les associations qui étaient concentrées davantage sur leur action en faveur des plus démunis sont devenues plus militantes. En effet, la Réunion a fait face à des mutations rapides auxquelles elles étaient confrontées et les CRESS ont pu jouer pleinement leur rôle. Elles peuvent ainsi consolider l'ESS sur les territoires d'outre-mer en y apportant leur expertise. En 2015, à La Réunion, le champ de l'Économie Sociale et Solidaire regroupait 2 046 structures et employait 24 226 salariés. On s'aperçoit donc qu'il a su s'imposer comme une composante de la vie économique et sociale locale et on peut affirmer que cela contribue au développement de La Réunion. Aujourd'hui, c'est avec le soutien actif des pouvoirs publics que le monde associatif a pris son essor dans de nombreux domaines tels que l'aide aux agriculteurs, le sport et les loisirs, l'éducation populaire, la prévention des fléaux sanitaires et sociaux, etc.

Pourtant, la croissance serait difficilement maîtrisée. En effet, on trouve une absence de structuration, des projets mal définis, un déficit de formation, des difficultés financières, des perspectives de développement imprécises. Les entreprises de l'ESS peuvent donc aussi apparaître faibles sur ce territoire d'outre-mer.

Concernant les fondations, il n'en existe qu'une seule qui est aussi l'un des plus gros acteurs de l'ESS, il s'agit de la Fondation Père Favron créée en 1946. C'est un acteur incontournable du paysage réunionnais dans la mise en œuvre d'actions médico-sociales et sociales avec notamment l'accompagnement des mineurs en difficulté sociale, les personnes âgées et les personnes handicapées.

Aussi, les acteurs prennent conscience que les associations sont fragiles. De nouvelles initiatives sont engagées telles que les SCOP, SCIC et PTCE. Cela ouvre une phase plus partenariale et territoriale qui accompagne des politiques publiques émergentes.

En conclusion, sur le plan économique et social, La Réunion ne correspond pas aux normes de la Métropole et l'ESS pourrait permettre à l'île de se développer davantage économiquement. L'enjeu est donc de renforcer les liens entre les organisations de l'ESS et les entreprises classiques. Ces structures devront aussi développer une vision commune autour de thématiques nouvelles relatives à l'utilisation du numérique par exemple.

Enfin, l'ESS pourrait s'y implanter davantage. Il peut apparaître surprenant qu'encore aujourd'hui, de nombreuses associations ou fondations françaises n'y soient pas présentes.

### **Bibliographie :**

DAVID Guilaine. *Émergence et développement de l'économie sociale et solidaire à la Réunion*, Recma, 2018/4, n°350, pages 22 à 37.

ANNETTE Frédéric, VALEAU Patrick, EYNAUD Philippe, *L'entrepreneuriat institutionnel : un vecteur du développement de l'économie sociale et solidaire de la Réunion ?*, Recma, 2018/4, n°350, pages 38 à 54.

TODD David, *Un passager clandestin : la colonisation informelle dans l'historiographie des empires français*, Outre-Mers, 2021/1-2, n°410-411, pages 17 à 36

LABACHE Lucette, *Approche d'une situation de néocolonialisme. La problématique Zoreils-Créoles à La Réunion*, L'Autre, 2002/3, volume 3, pages 519 à 532

CRESS de la Réunion, France. 2022. Site consulté en mars 2022 :

<https://www.cress-reunion.com>